



90 nouveaux cantons en Bourgogne

La Bourgogne est découpée en 90 nouveaux cantons. Dans un même département, ils ont désormais un nombre d'habitants assez proche. Toutefois leurs dynamiques démographiques restent contrastées. Les cantons de l'est et du nord-ouest gagnent de la population, tandis que ceux du centre de la région, plus âgés, en perdent.

Madeline Bertrand, Régine Bordet-Gaudin, Insee

Côte-d'Or : cantons denses et attractifs à l'est

La Côte-d'Or se compose de 23 cantons qui comptent en moyenne 22 900 habitants. Le plus peuplé est celui de Dijon-2 (27 100), le moins peuplé celui de Montbard (18 900). Les cantons situés à l'est du département sont densément peuplés et gagnent de la population entre 2007 et 2012 à l'exception de Chenôve dont la population a baissé suite à des opérations de rénovation urbaine. Ces cantons, dont la population est jeune, ont un solde naturel, différence entre les naissances et les décès, positif. Plusieurs d'entre eux bénéficient en outre de l'installation de nouveaux ménages en périphérie de la capitale régionale, comme Is-sur-Tille, Auxonne et Saint-Apollinaire. Ce dernier enregistre la plus forte croissance de population du département. À l'inverse, les cantons situés à l'ouest, Châtillon-sur-Seine, Montbard et Semur-en-Auxois, plus âgés, perdent des habitants.

Nièvre : des cantons peu denses

La Nièvre est composée de 17 cantons d'une taille moyenne de 12 750 habitants. Celui de Pouilly-sur-Loire est le plus peuplé (15 100) et celui de Saint-Pierre-le-Moûtier le plus petit (10 400). En périphérie de Nevers, trois cantons gagnent de la population entre 2007 et 2012 : Guéigny, Saint-Pierre-le-Moûtier et surtout Fourchambault. C'est un canton jeune, 30 % de ses habitants ont moins de 25 ans ; c'est aussi le plus attractif du département. Les autres cantons de la Nièvre perdent de la population. Leur population est plus âgée et leur attractivité, parfois faible, ne compense pas un solde naturel très négatif. C'est dans le canton de Luzy, où 18 % de la population est âgée de 75 ans et plus, que la baisse est la plus marquée.

Saône-et-Loire : la moitié des cantons en croissance démographique

La Saône-et-Loire comprend 29 cantons, peuplés en moyenne de 19 100 personnes, avec une taille qui varie de 22 800 pour La Chapelle-de-Guinchay à 15 400 pour Gueugnon. Les cantons situés à l'est du département gagnent des habitants entre 2007 et 2012. Ils sont attractifs et leur population est souvent jeune ce qui leur assure un excédent naturel. Le canton d'Ouroux-sur-Saône en périphérie de Chalon-sur-Saône, enregistre ainsi la plus forte croissance de population. À l'ouest, les cantons dont la population est plus âgée ont un solde naturel souvent déficitaire et sont peu attractifs. Paray-le-Monial et Charolles font toutefois exception et gagnent des habitants. Dans le premier, les installations de nouveaux habitants sont beaucoup plus nombreuses que les départs, dans le second, légèrement attractif, les naissances l'emportent sur les décès.

Yonne : forte croissance dans le Sénonais

L'Yonne est divisée en 21 cantons qui comptent en moyenne 16 300 habitants. Les plus peuplés sont les deux cantons de Sens, avec plus de 19 000 habitants. Le moins peuplé est celui de Joux-la-ville avec 13 300 résidents. Les cantons du Sénonais au nord sont les plus attractifs du fait de leur proximité avec le bassin parisien. Gâtinais en Bourgogne enregistre ainsi la plus forte croissance démographique du département. À l'inverse, les cantons situés au sud perdent des habitants, leur population est âgée et ils sont peu attractifs. Joigny et Migennes, bien que jeunes, perdent aussi de la population, les départs étant plus nombreux que les arrivées. À l'inverse, Charny et Cœur de Puisaye, plus âgés, bénéficient d'une forte attractivité notamment envers les retraités. ■

Les nouveaux cantons

Le **redécoupage des cantons français** est défini par la loi du 17 mai 2013 et les décrets d'application publiés en février et mars 2014. Il entrera en vigueur à l'occasion des élections départementales de mars 2015.

Le **canton** est la circonscription électorale dans le cadre de laquelle sont élus les conseillers départementaux.

L'un des principaux objectifs de ce redécoupage est de réduire les disparités démographiques entre les cantons d'un même département afin d'offrir une meilleure égalité des citoyens devant le suffrage universel. Auparavant, les disparités de peuplement étaient marquées. Ainsi en Côte-d'Or, le canton le plus peuplé comptait 35 fois plus d'habitants que le moins peuplé. Désormais, en Bourgogne, cet écart est d'environ 1,5.

1 Des cantons plus dynamiques à l'est et au nord-ouest de la Bourgogne



La carte ci-dessus est basée sur un découpage communal. Les cantons composés de fractions communales ont été regroupés. C'est le cas pour les 6 cantons de Dijon, les 4 de Nevers, les 2 d'Autun, les 3 de Chalon-sur-Saône, les 2 du Creusot, les 2 de Mâcon, les 4 d'Auxerre et les 2 de Sens.
Source : Insee, RP2007 et RP2012.

Insee Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :
Moïse Mayo
Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

ISSN : 2416-898X
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Décret n° 2014-175, portant délimitation des cantons dans le département de la Côte-d'Or, 18 février 2014
- Décret n° 2014-184, portant délimitation des cantons dans le département de la Nièvre, 18 février 2014
- Décret n° 2014-182, portant délimitation des cantons dans le département de Saône-et-Loire, 18 février 2014
- Décret n° 2014-156, portant délimitation des cantons dans le département de l'Yonne, 13 février 2014
- Voir les populations légales des cantons :
http://insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=cantons-2015

